

La professionnalisation de la formation entrepreneuriale universitaire
The professionalisation of university entrepreneurial education

AHMEDI Kahina^{*1}, SMADI Amina²

¹Doctorante à l'Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, Algérie,

kahinaahmedi95@gmail.com

²MCA à l'Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, Algérie,

smadi.amina@yahoo.fr

Date de réception: 10/02/2023

Date d'acceptation: 05/05/2023

Résumé:

L'Algérie à l'instar des pays du moyen orient rencontre des difficultés dans l'insertion des diplômés de l'Enseignement Supérieur sur le marché du travail. De ce fait, nous essayons, dans le présent article de vérifier d'abord la capacité de la formation universitaire à offrir aux diplômés des compétences mesurables et compatibles avec les attentes du marché du travail (la professionnalisation de la formation universitaire). Ensuite, nous allons vérifier la capacité de la formation à l'entrepreneuriat dispensée au niveau de la maison de l'entrepreneuriat de l'UMMTO à former des entrepreneurs et convaincre les étudiants à choisir l'entrepreneuriat comme une carrière professionnelle. Afin de réaliser notre travail, notre méthodologie s'appuie sur une étude quantitative, réalisée à l'aide d'un questionnaire auprès des entrepreneurs et des entrepreneurs potentiels diplômés de l'Enseignement Supérieur. Notre article abouti à la conclusion que la formation universitaire prépare les étudiants pour la vie active mais nous constatons des manques qu'il faut régler en articulant formation professionnelle et formation générale.

Mots-clés: diplômés de l'Enseignement Supérieur ; formation à l'entrepreneuriat ; professionnalisation; université.

Codes de classification Jel: L26, I23

Abstract:

Algeria, like the countries of the Middle East, is experiencing difficulties in the integration of higher education graduates into the labour market. Therefore, in this article, we try to verify first the capacity of university training to offer graduates measurable skills that are compatible with the expectations of the labour market (the professionalization of university training). Secondly, we will verify the ability of the entrepreneurship training provided at the Entrepreneurship House of UMMTO to train entrepreneurs and convince students to choose entrepreneurship as a professional career. In order to carry out our work, our methodology is based on a quantitative study, carried out with the help of a questionnaire among entrepreneurs and potential entrepreneurs who have graduated from Higher Education. Our paper concludes that university education prepares students for working life, but we find that there are gaps that need to be addressed by linking vocational and general education.

Keywords: Higher education graduates; entrepreneurship training; professionalisation; university.

Jel Classification Codes : L26, I23

1.Introduction

Ces dernières années, les diplômés de l'Enseignement Supérieur sont confrontés à des problèmes d'insertion professionnelle et leur taux de chômage dépasse celui des autres diplômés. D'ailleurs, une proportion non négligeable d'entre eux connaît des problèmes de précarité d'emploi et de sous-emploi (TROTIER, DIAMBOMBA, 1997). Afin de répondre aux nouvelles pressions apparues sur le marché du travail, les établissements d'Enseignement Supérieurs sont invités à renforcer la capacité d'adaptation de leurs systèmes afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail et orienter les programmes de formation en fonction de la demande de ce dernier. En effet, les compétences et les qualifications sont désormais un problème majeur qui nécessite d'assurer une formation adéquate avec les besoins du marché du travail. L'Algérie se retrouve dans l'incapacité de répondre à une demande croissante d'emplois surtout celle venant des jeunes diplômés (DJEFLAT, 2022). Jusqu'aux années 70, les diplômés du supérieur arrivaient à s'insérer sur le marché du travail. Mais la croissance rapide de la population estudiantine « *passant de 144 étudiants pour 100 000 habitants en 1971 à 3300 pour 100 000 habitants en 2010, atteignant un chiffre de plus de 1.200.000 étudiants en 2010/2011, allant jusqu'à 1 730 000 étudiants en 2018* » (HADJAR,2018 cité par MANSOURI ET KHIAT 2020) a provoqué un taux de chômage des diplômés du supérieur très élevé. Sur l'ensemble de la population en chômage, les diplômés de la formation professionnelle en constituent 26,4%, alors que les diplômés de l'Enseignement Supérieur en forment 27,9% (ONS, 2020). En dépit de l'intérêt que suscite l'entrepreneuriat des jeunes diplômés dans le monde et du rôle important que ces derniers peuvent jouer afin d'apporter une valeur ajoutée, l'entrepreneuriat de cette tranche n'a toujours pas atteint un taux satisfaisant et la création d'entreprise n'a toujours pas réussi à résoudre le problème du chômage (DIF, 2018). Et ce malgré une politique d'Etat qui a toujours pris en considération le problème du chômage et la création d'emploi et les PME à travers les plans de développement. Notre problématique cherche à comprendre *dans quelle mesure la formation entrepreneuriale peut-elle être un outil d'insertion des diplômés de l'Enseignement Supérieur ?*

Sur le plan méthodologique, notre travail s'appuie sur une étude

quantitative, réalisée à l'aide d'un questionnaire auprès des entrepreneurs et des entrepreneurs potentiels diplômés de l'Enseignement Supérieur. Le but de notre enquête est de connaître l'impact de la formation universitaire en général et la formation entrepreneuriale universitaire en particulier sur la décision d'entreprendre des diplômés universitaires. Notre enquête de terrain s'est déroulée durant le premier trimestre de l'année 2020. Elle a touché un échantillon de cent vingt diplômés de l'Université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (quatre-vingt entrepreneurs et quarante entrepreneurs potentiels). Nous avons obtenu un taux de retour satisfaisant malgré les difficultés rencontrés. En revanche, en raison du manque de fiabilité des réponses, une petite fraction a été éliminée et non utilisée.

2. L'Université et l'Enseignement Supérieur

L'Université comme étant un établissement d'Enseignement Supérieur, son objectif est la production et la diffusion de connaissances. Les Universités sont considérées comme l'un des principaux acteurs sociaux. La mission principale de l'Université est de préparer la jeune génération à répondre aux besoins de la société, en tenant compte le développement rapide de cette dernière. Une autre mission correspond à la diffusion des connaissances, la création et le développement de la recherche scientifique. Afin de bien mener ces missions, les Universités doivent fournir des efforts constants de réflexion sur les formations et les programmes mis en œuvre et les adapter aux nouveaux besoins. Le système éducatif forme un tout. Il est impossible de renforcer les autres niveaux sans une formation adéquate au niveau supérieur (BORRERO CABAL, 1995).

Selon la stratégie internationale de développement, le développement économique devrait avoir deux fondements : lutte contre la pauvreté et perfectionnement des ressources humaines. Cette dernière condition correspond au rôle de la formation assurée par les Universités.

SEIDEL (1991) mentionne les cinq fonctions principales de l'Université. La première fonction consiste à assurer l'éducation et la formation. La deuxième concerne la formation professionnelle. La troisième mission c'est la progression de la recherche et la formation des personnes qualifiées. La quatrième concerne le développement régional. Au final, l'auteur a cité la fonction sociale qui fait référence au développement intellectuel et social de

la société. D'après les missions mentionnées par SEIDEL, nous constatons que la formation constitue le cœur de ces missions. Nous avons cité précédemment plusieurs missions de l'Université, d'après celles-ci, nous avons déduit qu'il existe un lien fort entre l'environnement extérieur et les institutions universitaires, mais ces deux dernières décennies ont montré que le système universitaire s'est isolé de son environnement extérieur (la société) et que l'Université a perdu son monopole et sa crédibilité. Tout de même la qualité des cours s'est dégradée vu le nombre incontrôlable des étudiants voir même un financement limité pour de nombreux domaines (BARRERO CABAL, 1995).

2.1. Les étapes de restructuration de l'Enseignement Supérieur en Algérie

L'Enseignement Supérieur algérien a connu plusieurs restructurations depuis sa mise en place. MANSOURI et KHIAT (2020), résument ces évolutions de l'Enseignement Supérieur en quatre périodes. Durant la première période (1964-1980), les réformes mises en place ont permis la réorganisation complète du secteur de l'éducation et la création d'un ministère de l'Enseignement Supérieur autonome ainsi que la mise en place de la charte d'Algérie et l'arabisation de l'éducation à partir de 1968. Durant la deuxième période (1971-2004), l'objectif de l'Etat était la mise en place de nouvelles méthodes différentes de celles utilisées par le colonialisme et la mise en place d'une première réforme du système d'Enseignement Supérieur et d'une charte universitaire en 1982. Par ailleurs, la troisième période (1999-2004), l'objectif était d'adopter une démarche pédagogique répondant aux besoins économiques du marché du travail algérien en 1999 et l'élargissement du réseau universitaire national avec la création de 60 établissements d'Enseignement Supérieur. Enfin, la dernière période (2004-2020) est celle de la mise en place du système LMD. L'Enseignement Supérieur algérien a connu une nouvelle réforme à partir de 2004, il s'agit d'un système universel LMD. Ce dernier est composé de trois paliers correspondant chacun à un diplôme Licence, Master et Doctorat. Ce système permet d'orienter l'étudiant en fonction de son projet professionnel. Les formations dispensées dans chaque palier doivent doter l'étudiant des compétences transversales nécessaires pour affronter le monde du travail.

Après la restructuration de l'Enseignement Supérieur d'autres objectifs ont été fixés pour assurer une meilleure adéquation des compétences. La réforme LMD a apporté d'autres éléments en matière du développement de la recherche et de l'innovation. Basée essentiellement sur le système d'assurance qualité, cette réforme oriente l'Université algérienne vers le principe d'employabilité des diplômés et de l'auto-emploi (DIF, 2018). L'objectif de l'Université est, donc, d'offrir des formations adaptées aux besoins du marché du travail. Néanmoins, les diplômés de l'enseignement rencontrent des difficultés pour accéder au marché du travail. En conséquence, de nombreux pays ont procédé ces dernières années à une évaluation attentive de leur système d'Enseignement Supérieur (DIF, 2018). L'Université est considérée comme l'un des acteurs du développement socio-économique. En effet, son système doit être efficace et relève le défi de la qualité de la formation. Nous présentons quelques principaux changements attendus de cette nouvelle réforme (LMD) cité par DIF(2018). Sur le plan de la pédagogie, l'Université a adopté la nouvelle architecture des enseignements à trois paliers (licence, master et doctorat), cette nouvelle architecture a entraîné de nouvelles filières, de nouvelles formations et de nouveaux programmes. La réforme LMD favorise l'ouverture de l'esprit de l'étudiant et elle lui permet de croiser ses aspirations et ses aptitudes avec les offres de formation. Sur le plan professionnel, la professionnalisation des enseignements et l'amélioration de l'employabilité des diplômés sont des objectifs de premier ordre. La formation universitaire doit répondre aux besoins des étudiants et aux exigences du marché du travail et ce en offrant des programmes dans le cadre de l'approche par compétence, en organisant des stages au milieu professionnel et en développant de nouvelles formes de mise en situation d'apprentissage de l'étudiant afin de le préparer pour la vie active et la mise en œuvre des espaces universitaires dédiés à la formation entrepreneuriale (les plates-formes technologiques, les incubateurs et les observatoires de l'insertion professionnelle, etc.).

3. La professionnalisation outil d'insertion des diplômés de l'Université

La notion de professionnalisation dans le domaine de l'économie est utilisée pour alterner la formation théorique et la formation pratique. Dans

ce qui suit nous allons tenter de définir la notion et d'expliquer son lien avec la formation et le travail.

3.1. Conceptualisation de la professionnalisation

Afin de comprendre le terme professionnalisation, il est impératif de passer par le terme profession. Selon TROUSSON (1994), la profession fait référence à « *une occupation plutôt intellectuelle, fondé sur un savoir rationnel, faisant l'objet d'une formation dont les procédures sont explicites et dotées d'une forte légitimité* » (Cité par BOUTEFLIKA, 2009, P41). Pour BOURDOCLE (1993), la profession « *s'apprend par l'étude et repose sur un savoir savant qui se professe dans les universités* » (BOURDOCLE, 1993, P120). Pour cet auteur, l'université est la meilleure institution pour professionnaliser les étudiants. BOURDONCLE (1991) propose cinq sens au concept de professionnalisation. Pour lui, elle se réfère au processus à travers lequel un métier devient une profession. La professionnalisation d'un métier est donc transformer ce dernier en profession. Pour désigner par la suite les stratégies développées par un groupe pour augmenter le statut social et l'autonomie professionnelle de l'activité qu'ils exercent. Il ajoute que la profession est liée au processus d'amélioration des compétences et de rationalisation des savoirs mis en œuvre dans l'exercice de la profession. Pour finir en disant que la professionnalisation est fondée sur la formation, l'activité et la socialisation des individus au sein de la profession et le respect des normes et des procédures établies par la profession. A partir de là, nous déduisons que le terme de « professionnalisation » est un terme polysémique, chaque domaine de recherche lui donne une définition déférente de l'autre. En effet, nous nous intéressons au domaine de l'économie dans lequel la professionnalisation fait référence à un processus d'amélioration des compétences et la formation des acteurs dans un domaine donné. POSTIAUX et ROMAINVILLE (2011) trouvent à leur tour que la notion de professionnalisation « *recouvre l'ensemble des processus qui aboutissent à l'identification d'une activité professionnelle déterminée, à sa valorisation sociale et à la formalisation du processus d'apprentissage de haut niveau qui y mène* » (Cité par REVERDY, 2014, P03). L'auteur dans cette dernière définition explique que la notion de professionnalisation fait référence à l'ensemble du processus qui mène vers une activité professionnelle.

3.2. La notion de professionnalisation dans l'enseignement supérieur

Après avoir donné quelques définitions du mot « professionnalisation », nous pouvons faire le lien avec la formation universitaire « professionnalisation de la formation universitaire ». Depuis la naissance de la formation universitaire, la professionnalisation a existé d'une manière ou d'une autre. La professionnalisation a donc été depuis toujours un des enjeux de l'Université, mais la saturation du marché du travail a fait que ce dernier est devenu plus sélectif avec les demandeurs d'emploi. La professionnalisation de la formation universitaire a pris un nouveau sens depuis les années 1990 et la nouvelle mission de l'enseignement supérieur consistant à s'impliquer directement dans le devenir professionnel de ses étudiants (REVERDY, 2014). La professionnalisation consiste donc à préparer les étudiants à entrer dans le domaine professionnel et trouver un emploi qui correspond à leurs compétences et leurs attentes.

Par contre pour ROSE (2008), elle doit être « *une formation non étroitement spécialisée, destinée à préparer à l'ensemble de la vie active et pas seulement au premier emploi, garantissant la transversalité et la transférabilité des acquis, intégrant la formation à l'emploi et la recherche d'emploi, développant les capacités d'adaptation des personnes, combinant formation théorique et apprentissage en situation de travail* » (ROSE, 2008, P63). La professionnalisation implique aussi l'acquisition de savoir pratique afin d'articuler et opérationnaliser d'autres compétences.

GIRET et MOULLET (2008), ont sélectionné quelques critères pour mesurer le degré de professionnalisation des formations, pour en retenir trois aspects. La logique adéquationniste, pour laquelle la formation doit répondre aux besoins précis du marché du travail. La volonté de rapprocher l'Université et le monde du travail, en facilitant l'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail et la sélection à l'entrée et l'uniformité des programmes, qui permettent de reconnaître un même niveau aux sortants de ces filières.

Le terme professionnalisation va de pair avec celui de compétences (CHAMPY –REMOUSSENARD, 2008). Pour professionnaliser une formation, l'approche par compétences est privilégiée. Celle-ci « *est justement ce type d'approche curriculaire dont la caractéristique première est de considérer la pratique professionnelle et ses exigences et non les*

savoirs disciplinaires comme principe organisateur du curriculum de formation » (BOURDONCLE et LESSARD, 2002, P 135). Dans le même sens, BELISLE et TARDIF (2013), définissent la compétence professionnelle comme « *un savoir-agir complexe qui fait appel à un ensemble de ressources internes et externes pour faire face à des situations de la pratique professionnelle* » (BELISLE et TARDIF, 2013, P 46). La notion de compétences renvoie à un réseau intégré de connaissances, susceptibles d'être mobilisées pour accomplir des tâches. Pour GILLET(1998), la notion de compétence contient des connaissances liées entre elles, ces connaissances s'appliquent dans une situation donnée pour une finalité bien précise. « *De manière générale, la notion de compétence renvoie à un agir juste en situation, impliquant la mobilisation articulée de ressources cognitives multiples* » (CRAHAY, 2006, P104).

A la lumière de ce qui a été dit, la professionnalisation a pour but de mieux préparer les étudiants à leur carrière professionnelle. Il est communément connu que les nouveaux arrivés sur le marché du travail se sentent incompétent de satisfaire les besoins de ce dernier. Pour cela, la formation universitaire intervient pour développer la capacité d'adaptation de ces étudiants et ce à travers des méthodes.

3.3. Les méthodes de professionnalisation

BOTILDE et GEORGES ont évoqué quelques méthodes qui aident l'étudiant à affronter le monde du travail et elles l'incitent à mobiliser ses compétences en situation concrète: l'apprentissage par problème, la pédagogie par projet et enfin les stages et l'alternance.

L'apprentissage par problème : ce type de méthode est utilisé pour préparer les étudiants à des situations concrètes du monde professionnel. Son objectif est de proposer des situations d'apprentissage similaires à celles que l'étudiant pourrait rencontrer dans l'exercice de son futur métier afin qu'il puisse développer les compétences nécessaires à la résolution de divers problèmes (SCHERLY, 1997). Cette méthode développe beaucoup de compétences chez les étudiants telles que la communication, l'autonomie, le travail collectif ...

La pédagogie par projet : pour PROULX (2004), « *l'apprentissage par projet est un processus systématique d'acquisition et de transfert de*

connaissances au cours duquel l'apprenant anticipe, planifie et réalise, dans un temps déterminé, seul ou avec des pairs et sous la supervision d'un enseignant, une activité observable qui résulte, dans un contexte pédagogique, en un produit fini évaluable » (PROULX, 2004, P 31). Cette méthode permet à l'étudiant de mieux se familiariser avec la vie active avant de l'affronter. Cette dernière lui permet aussi d'appréhender la complexité du monde professionnel et d'acquérir les compétences nécessaires pour faire face aux problèmes qu'il pourrait rencontrer.

Les stages : avec l'avènement du système LMD, les filières professionnelles se sont multipliées dans l'Enseignement Supérieur. Le stage est devenu une condition de professionnalisation. Il constitue une étape incontournable avant l'entrée dans la vie active et l'intégration au marché du travail (VINCENS, 2001). Le stage est considéré comme un moyen d'acquisition des compétences complémentaires à celle obtenues en formation initiale (GIRET et ISSEHNANE, 2012). L'expérience professionnelle est devenue une condition importante pour le recrutement des nouveaux arrivés sur le marché du travail. En effet, son absence diminue la chance d'insertion et augmente le taux de chômage *« les apports des stages sont multiples. Ils peuvent procurer aux jeunes des compétences basées sur la pratique de l'activité professionnelle, difficilement accessible au sein de l'institution scolaire »*. (HUGUES et ALLI, 1999 cité par GIRET et ISSEHNANE, 2012, P30). Ils leur permettent aussi de tisser des relations professionnelles directes avec le milieu professionnel qui peuvent même aboutir à un emploi à la fin de leur cursus. Les entreprises qui accueillent les stagiaires bénéficient aussi de ces stages. D'une part, elles forment leur main-d'œuvre à long terme. D'une autre part, elles bénéficient d'un travail moins rémunéré.

Par contre les apports du stage peuvent être limités surtout lorsque l'encadrement est faible ou les relations sont inexistantes entre le formateur et le stagiaire. Cela peut ruiner les relations avant même d'affronter la trajectoire professionnelle. Intégrer un stage dans un programme de formation peut également constituer une piste. En effet, ceux-ci sont considérés comme des éléments décisifs du degré de professionnalisation d'une formation (ROSE, 2008). Le stage permet de confronter les savoirs théoriques aux réalités de terrain et au marché du travail (ESCOURROU,

2008). Le stage joue un rôle important dans l'acquisition de l'expérience et dans la professionnalisation d'étudiant. Il existe plusieurs types de stages. BURDONCLE et LESSARD (2002) en ont distingué deux types, selon leur objectif : le stage d'observation qui permet à l'étudiant d'établir un premier contact avec le monde du travail et l'aide à confirmer son orientation professionnelle et le stage d'action qui place l'étudiant en situation professionnelle proche de la réalité (BOTILDE et GEORGES, 2018),

L'alternance : généralement celle-ci suit le stage. Lorsqu'un étudiant fait son stage sérieusement en montrant ses vraies capacités à ce stade la période de stage s'allonge en signant un contrat de travail (étudiant-entreprise). Ces étudiants sont dans ce cas des travailleurs en formation. Le Décret relatif aux études relevant de l'enseignement supérieur en alternance (2011) définit l'alternance comme « *un enseignement dans lequel l'acquisition des compétences nécessaires pour l'obtention d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur se fait pour partie en entreprise et pour partie au sein dudit établissement* » (cité par BOTILDE et GEORGES, 2018, P 4). Ce type de méthodes est très efficace en termes d'acquisition des compétences et techniques professionnelles. Il permet aussi de gagner une première expérience professionnelle et de faire le lien théorie-pratique.

4. L'entrepreneuriat une alternative à la vulnérabilité du marché du travail

L'idée d'introduire l'éducation entrepreneuriale dans l'Enseignement Supérieur est très récente, il a fallu attendre la crise des années 1990 pour que la création d'entreprise s'impose comme une préoccupation de premier plan. L'éducation à l'entrepreneuriat est incontournable dans l'Enseignement Supérieur. LINAN (2004), définit l'éducation à l'entrepreneuriat comme « *l'ensemble des activités d'enseignement et de formation dans le système éducatif ou non, qui tentent de développer chez les participants l'intention d'effectuer des comportements entrepreneuriaux ou certains éléments qui influent sur les intentions, tels que la connaissance entrepreneuriale, la désirabilité de l'activité entrepreneuriale ou sa faisabilité* » (LINAN, 2004, P 163).

L'enseignement de l'entrepreneuriat chez TOUNES (2003), est défini comme « *Tout enseignement de sensibilisation, de spécialisation et*

d'accompagnement destiné à préparer et à développer les perceptions, les attitudes et les aptitudes entrepreneuriales est qualifié d'entrepreneurial » (TOUNES, 2003, P04). Pour FAYOLLE et AL, (2006), l'éducation entrepreneuriale consiste en tout programme pédagogique ou processus éducatif ayant pour objectif le développement des attitudes et compétences entrepreneuriales.

Les formations en entrepreneuriat constituent un levier majeur pour l'amélioration et le développement des compétences inhérentes à l'entrepreneuriat. Elles constituent également un « maillon fort » dans la relation (compétences entrepreneuriales–intention) (MAHMOUDI 2018, P 90).

L'enseignement de l'entrepreneuriat est apparu aux Etats-Unis à partir du début des années 1970. Ces dernières années ont connu une croissance exponentielle des programmes de formation à l'entrepreneuriat. De nombreux pays développés ne sont pas restés à l'écart de cette transformation. En Algérie, l'enseignement de l'entrepreneuriat est très récent. Ce dernier ne figure que dans quelques programmes de l'Enseignement Supérieur ou encore dans quelques écoles de formation. Néanmoins, ces dernières années toutes les spécialités ont intégré le module entrepreneuriat dans tous les programmes.

L'entrepreneuriat à partir de là est perçu comme une voie d'insertion pour de nombreux diplômés. En effet, la formation à l'entrepreneuriat a un impact important sur l'intention des étudiants, néanmoins, cette dernière doit être accompagnée par d'autres actions telles que la sensibilisation et l'incubation à travers:

4.1. Bureaux de Liaison Entreprise – Université (BLEU)

Le BLEU est une structure chargée d'établir des passerelles entre l'université et les entreprises (secteur socioéconomique), et dans le but de mettre les compétences des étudiants au service du développement et de l'amélioration de l'insertion professionnelle des diplômés, le développement systématique de l'esprit entrepreneurial au sein des filières. Le BLEU a pour missions : d'initier et pérenniser un partenariat avec les acteurs du secteur économique, de réfléchir et construire collectivement les actions concrètes à mettre en œuvre pour développer ce partenariat entreprises/université, de former de jeunes cadres et ingénieurs rapidement opérationnels au sein des

entreprises, de soutenir et développer des actions de recherche en partenariat avec les entreprises : structuration de réseaux thématiques, structuration des relations entre étudiants et/ou jeune chercheurs et le monde socio-économique (DIF 2018).

4.2. Maisons de l'entrepreneuriat

La Maison de l'Entrepreneuriat est un dispositif installé au niveau de plusieurs établissements universitaires, qui a été généralisé en Algérie à partir de 2014. La première Maison de l'Entrepreneuriat a été créée en 2007, à l'université de Constantine, après le lancement de la licence professionnelle sur l'entrepreneuriat en 2006. La Maison de l'Entrepreneuriat est un outil fondamental sur lequel s'appuie l'ANSEJ et qui rentre dans le cadre de la mise en œuvre de la convention ANSEJ-Université. La Maison de l'Entrepreneuriat est un organisme qui vise la promotion de l'esprit d'entreprendre dans le milieu universitaire, elle est la structure la plus adéquate et la plus proche des étudiants. Son but c'est de susciter leurs intérêts à la création d'entreprise, ses missions et objectifs principaux sont les suivants : sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat ; développer la culture entrepreneuriale dans l'Enseignement Supérieur ; encourager l'esprit d'entreprendre dans le milieu universitaire ; assurer l'émergence de nouvelles vocations d'entrepreneurs et accompagner et former les étudiants porteurs de projets (AMNACHE-CHIKH, 2022).

5. La professionnalisation appliquée à l'entrepreneuriat : cas de la maison de l'entrepreneuriat de Tizi-Ouzou

La maison de l'entrepreneuriat de Tizi-Ouzou a été mise en place à partir de 2017 en partenariat avec l'ANSEJ, elle organise des activités et des sessions de formations durant toute l'année (Maison de l'Entrepreneuriat UMMTO).

Dans le cadre de la formation à l'entrepreneuriat, la maison de l'entrepreneuriat propose un programme qui est constitué de quatre formations (d'après les formations faites au niveau de la maison de l'entrepreneuriat de Tizi-Ouzou) : la formation TRIE (trier la bonne idée d'entreprise), la formation CREE (créer votre entreprise), la formation GERME (gérer mieux votre entreprise), la formation AVE (agrandissez votre entreprise). Chacune de ces formations a un but bien précis :

La formation TRIE : cible les étudiants désireux de lancer une entreprise. Son but est d'aider les étudiants à trouver la meilleure idée d'entreprise, passant par les connaissances de base sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprise, pour que les étudiants arrivent à choisir des idées de création vers la fin de la formation.

La formation CREE : cible précisément les étudiants qui veulent créer leurs entreprises (les entrepreneurs potentiels), et cela en testant leur qualité entrepreneuriale, en leur montrant les techniques de création d'entreprise et comment établir un plan d'affaire.

La formation GERME : cible les entrepreneurs en activité, cette formation permet aux entrepreneurs d'apprendre comment gérer mieux leurs entreprises, elle leur permet aussi de proposer les problèmes qu'ils rencontrent essayer de trouver des solutions.

La formation AVE : cible les PME à fort potentiel, au cours de la formation les entrepreneurs auront l'occasion d'apprendre comment agrandir leurs entreprises.

Nous tenons à présenter un tableau qui nous montre comment s'est déroulé le programme de la MDE pour les trois années (2017, 2018, 2019).

Tableau 01 : programme de la MDE pour les trois années (2017, 2018, 2019)

| Années | Nombre d'inscrits | Entretiens réalisés | Type de formation | Nombre de sessions | Nombre de participants |
|--------|-------------------|---------------------|-------------------|--------------------|------------------------|
| 2017 | 1000 | 119 | Formation TRIE | 5 | 69 |
| 2018 | 411 | 228 | Formation TRIE | 11 | 173 |
| | | | Formation CREE | 1 | 13 |
| 2019 | 44 | 53 | Formation TRIE | 4 | 43 |
| Totaux | 1455 | 400 | | 21 | 298 |

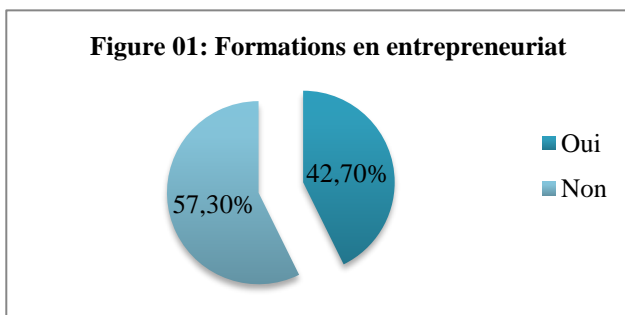
Source : Maison de l'Entrepreneuriat, UMMTO (2020)

L'année 2017 se caractérise par l'organisation d'un grand nombre de journées d'informations et ce dans toutes les campus de Tizi-Ouzou. L'effort fournis par la MDE durant la première année a eu des répercussions positives ce qui explique le grand nombre des étudiants inscrits au cours de la même année (1000 étudiants). Par contre, nous remarquons une diminution progressive du nombre d'entretiens réalisés par rapport au

nombre d'inscrits (119 étudiants). Le nombre des participants à la formation est de 69 étudiants seulement. Ce que nous venons de voir peut s'expliquer par : le manque d'intérêt des étudiants, malgré l'effort fourni par la Maison de l'Entrepreneuriat ; l'intensité des campagnes de sensibilisation ; la qualité de la stratégie de sensibilisation ; la qualité de stratégie de communication ; la modalité d'organisation. Pour l'année 2018, nous pouvons fournir la même explication que l'année 2017 avec une baisse remarquable du nombre d'inscrits. Par contre, une hausse du nombre des entretiens réalisés et du nombre des participants à la formation. Pour l'année 2019, nous remarquons une baisse intensive sur le nombre des inscrits, sur le nombre d'entretiens réalisée et sur le nombre des participants à la formation. Cela peut s'expliquer par le manque de la sensibilisation dans le milieu universitaire.

Nous présentons dans ce qui suit les résultats de notre enquête de terrain, ces derniers vont nous montrer la situation de la formation à l'entrepreneuriat à l'UMMTO (AHMEDI, 2020).

5.1. Formation en entrepreneuriat au sein de l'université

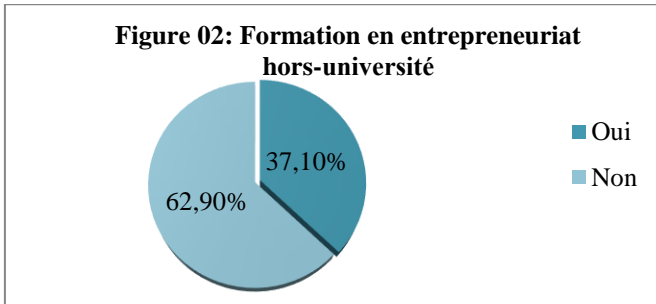


Source : élaboré par nos soins à partir de notre enquête, (janvier à mars 2020)

La figure 01 nous montre un taux de 57,3% de créateurs qui n'ont pas eu de formation en entrepreneuriat dans leur parcours et un taux de 42,7% qui l'ont eu. Cela montre que même les individus sans formation entrepreneuriale ont réussi à créer leur entreprise. Le même chiffre de 42,70% peut être interprété par le fait que la formation en entrepreneuriat développe l'esprit d'entreprendre des diplômés du supérieur.

Le même résultat nous montre que l'UMMTO jusqu'à l'année 2020 n'a pas pu répondre au besoin des étudiants en terme de formation à l'entrepreneuriat.

5.2. Formation en entrepreneuriat suivie hors-université

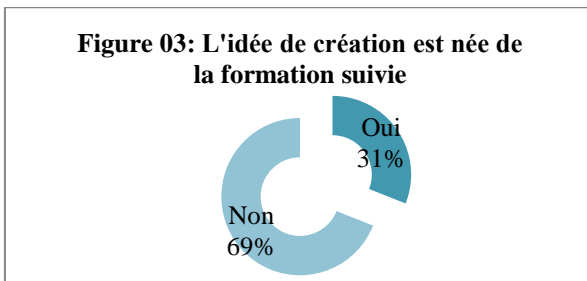


Source : élaboré par nos soins à partir de notre enquête, (janvier à mars 2020)

La figure ci-dessus, nous montre un taux de 62,09% qui renvoi aux étudiants qui n’ont pas suivi de formations en entrepreneuriat hors-université. Nous pouvons expliquer cela par la faible disponibilité des formations. Le taux de 37,10% renvoi aux étudiants qui ont cherché à se former en entrepreneuriat même hors université (écoles de formations, organismes de soutien à l’entrepreneuriat...).

L’insuffisance des formations à l’entrepreneuriat hors université détermine que cette dernière est l’acteur le plus proche des jeunes et qui a le pouvoir de manipuler l’intention d’entreprendre de cette tranche.

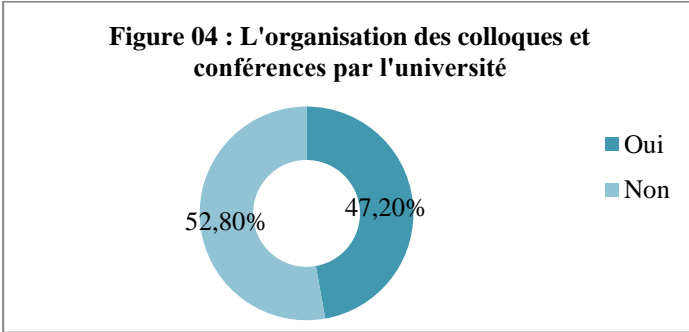
5.3. L’idée de création est née de la formation universitaire suivie



Source : élaboré par nos soins à partir de notre enquête, (janvier à mars 2020)

Nous voyons à travers la figure que seulement 31% des créateurs ont eue l’idée de création d’entreprise à partir de leur enseignement (un ingénieur en informatique envisage de créer sa propre entreprise où il sera responsable de la conception du développement et de la maintenance des applications informatiques). Et cela veut dire que la grande majorité s’inspirent d’autre facteurs (environnement, famille...) et non de leur enseignement suivi à l’université. Le taux de 31% nous montre que la formation universitaire est une source d’inspiration pour de nombreux étudiants.

5.4. L'organisation des colloques et conférences sur l'entrepreneuriat par l'université

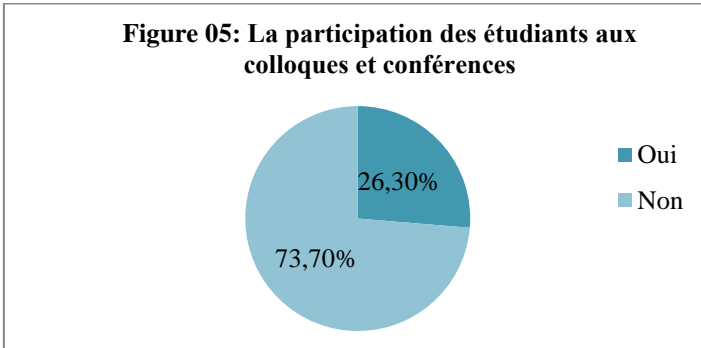


Source : élaboré par nos soins à partir de notre enquête, (janvier à mars 2020)

Selon la figure 04, 47,20% des répondants ont déclaré que l'idée de créer une entreprise est née lors de colloques ou de conférences scientifiques organisées par les universités. Ces derniers sont devenus une source d'idées qui semblait avoir une certaine influence.

Malgré l'importance de l'éducation et la formation à l'entrepreneuriat dans la sensibilisation, le développement des aptitudes entrepreneuriales et l'accompagnement, nous constatons un manque de colloques et de conférences portant sur l'entrepreneuriat.

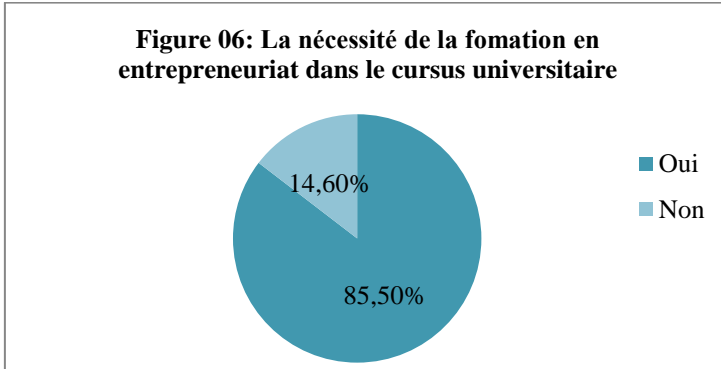
5.5. Degré de participation des étudiants aux colloques et conférences



Source : élaboré par nos soins à partir de notre enquête, (janvier à mars 2020)

Comme nous le montre le graphique 05 précédent, il y a un désintérêt des étudiants pour les colloques et conférences organisés par l'université. Le peu qui reste s'explique par la volonté des étudiants à découvrir de nouvelles aventures.

5.6. La nécessité de la formation en entrepreneuriat dans le cursus universitaire



Source : élaboré par nos soins à partir de notre enquête, (janvier à mars 2020)

Les résultats de la figure 06 montrent un taux de 85,5% des interrogés qui expriment un besoin en matière de formation en entrepreneuriat en raison des lacunes en matière de compétences entrepreneuriales.

Ce dernier résultat exprime le besoin réel des étudiants en matière de formation à l’entrepreneuriat. Cette tranche qui envisage faire une carrière professionnelle entrepreneuriale rencontre des difficultés que ce soit dans la détection d’opportunité ou dans la concrétisation du projet en lui-même. La professionnalisation appliquée à la formation entrepreneuriale intervient à ce stade pour mieux préparer les entrepreneurs potentiels pour une carrière professionnelle entrepreneuriale.

6. Conclusion

Le processus de professionnalisation de l’université est complexe et long et doit suivre plusieurs étapes. D’abord, le travail doit se faire dès la première arrivée de l’étudiant à l’université. Et ce par une bonne orientation des étudiants au préalable à une bonne insertion au sein de l’université afin de lui assurer un bon parcours et par conséquent un meilleur avenir sur le marché du travail (orientation active, journées portes ouvertes, système flexible, faciliter la réorientation si besoin vers une autre spécialité, etc.).

Une enquête réalisée par AGULHOUN (2007) a démontré que la professionnalisation se fait sur trois volés. En primo, la mise en relation des contenus théoriques et professionnels, en secundo, l’adaptation aux évolutions technologiques et en dernier, l’identification des emplois et l’articulation avec les formations. Nous constatons donc, que chaque

université doit adopter ces trois volés afin de réussir la professionnalisation de ses formations.

Nous constatons que certaines formations générales sont accompagnées d'un stage et elles font appel à des professionnels. Certaines formations professionnelles offrent des contenus théoriques sans finalité professionnelles. En effet, il n'y a pas de critères pour distinguer la formation professionnelle de la formation générale telle que l'énonce AGULHOUN (2007). Nous pouvons dire que ces deux formations doivent se compléter afin de répondre aux besoins du marché du travail.

Un nombre d'éléments important est estimé indispensable pour réussir le démarrage d'une entreprise. Le plus important est la qualification entrepreneuriale, dont toute personne motivée a besoin pour être en mesure de repérer les opportunités. En ce sens, la formation universitaire joue un rôle important. Pour certains entrepreneurs, la découverte d'opportunités découle de leur spécialisation en recherche, malgré le manque de formation en entrepreneuriat à l'université (qui est jugée nécessaire lors des cursus universitaires). Le type d'études choisi aide les diplômés de l'enseignement supérieur à créer et à développer des compétences entrepreneuriales. Par conséquent, une formation à l'entrepreneuriat est un atout pour le créateur. D'autres ont suivi une formation non universitaire en entrepreneuriat pour acquérir les compétences nécessaires pour concrétiser leurs idées.

Au regard des résultats de notre recherche empirique, nous avons constaté que les diplômés du supérieur, notamment ceux de l'université de Tizi-Ouzou disposent de capacités nécessaires pour mener des projets entrepreneuriaux et affronter le marché du travail. En dépit de cela, ces capacités ne sont pas développées.

7. Liste bibliographique

- AGULHOUN, C. (2007). « *La professionnalisation à l'université, une réponse à la demande sociale ?* ». Recherche et formation, 54, 11-27 ;
- AHMEDI, K. (2020). « *L'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur par l'entrepreneuriat, Cas de l'UMMTO* ». Mémoire de Master en sciences économiques ;
- AMNACHE- CHIKH, S. 2022. « *Rôle des établissements de formation supérieure dans l'initiation à l'esprit d'entreprise : cas de l'université de Tizi-Ouzou* ». Revue Etudes Economiques. Volume 16. Numéro 02 ;
- ARCAND, S. JEZEQUEL, M. (2018). « *L'entrepreneuriat, une voie d'intégration et de contribution au marché du travail* ». Vol. 43 | pages 82 à 85 ;

-
- ARKOUB, O. LOUNES, H. (2020). « *La formation universitaire comme mécanisme d'incitation à l'entrepreneuriat, étude de cas: Université de Boumerdes* ». *Al-riyada for Business Economics Journal/ Vol 06 – N° 01* ;
- BOURDON, J. (1995).« *La formation continue contre le chômage, une vision économique réévaluée de l'investissement éducatif ?* ». *Sociologie du travail, association pour le développement de la sociologie du travail.* 37 (4), pp.503-525 ;
- BOURDONCLE, R. LESSARD, C. (2002). « *Qu'est-ce qu'une formation professionnelle universitaire ?* ». *Revue française de pédagogie, numéro 142* page 131 à 181 ;
- BOUTEFLIKA, Y. « *le métier d'enseignant et professionnalisation* ». (2009). *dialogue méditerranéen. Volume 1, numéro1, page 40-49 ;*
- BOTILDE, M., GEORGES,A., GIANCANE,A., GIGLIONE,L et PIRLOT,L. (2018) « *La professionnalisation dans l'enseignement supérieur Comment bien préparer les étudiants à la réalité professionnelle ?* ».Étudiantes en Sciences de l'Education, Les mémos de l'ULiège;
- BORRERO CABAL, A.(1995). « *L'Université aujourd'hui : éléments de réflexion* ». Ottawa, Ont, CRDI; Paris, UNESCO, 1995. xxiv + 257 p.: ill ;
- CAPRON, H. (2009)« *Entrepreneuriat et création d'entreprise, facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise* ». Editions De Boeck Bruxelles ;
- CHAMPY-REMOUSSEWARD, P. (2008). « *Incontournable professionnalisation* ». Dans *Savoirs. Numéro 17. P 51-61 ;*
- CLOUTIER, R., DIAMBOMBA, M., LAFORCE, L., TROTTIER, C. (1997). « *Insertion professionnelle des titulaires d'un grade universitaire: stabilisation sur le marché du travail et correspondance formation/emploi* ». *Canadian Journal of Education / Revue canadienne de l'éducation, Vol. 22, No. 4 ;*
- CRAHAY, M. (2006). « *Dangers, incertitudes et incomplétude de la logique de la compétence en éducation* ». *Revue Française de Pédagogie. Numéro 154. p 97-110 ;*
- DAHEL, C, C, M., TEBIB, W., SAMRAOUI, F. (2012). « *Retour d'une première expérience de tutorat à l'université algérienne : évaluation et recommandations* ». *Synergies Algérie n° 17 - pp. 191-198 ;*
- DIF, A. (2018). « *L'accompagnement de l'entrepreneuriat à l'université : de l'intention à l'incubation cas des universités algériennes* ». Thèse de Doctorat en Science de Gestion, Université Mohamed Khider Biskra ;
- DJEFLAT, A. (2022). « *Emploi des diplômés, capacité d'absorption et économie de la connaissance en Algérie : analyse et perspectives* ». *Les Cahiers du Cread -Vol. 38 - n° 03 ;*
- GARCIA, S. (2018). « *Professionnalisation, formation et identité professionnelle. Le cas des éducateurs de jeunes enfants* ». *Empan (n° 109), p. 68-73. DOI 10.3917/empa.109.0068 ;*
- GIRET, J, F. ISSEHNANE, S. (2012). « *L'effet de la qualité des stages sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur* ». *Formation emploi N° 117 ;*
- GIRET, J.F et MOULLET, S. (2008). « *Une analyse de la professionnalisation des formations de l'enseignement supérieur à partir de l'insertion de leur diplômés* ». *Net.Doc. Numéro 35 ;*

-
- HAMMOUDA, N, E. MEDJOUB, R. (2016). « Femmes diplômées de l'enseignement supérieur confrontées au chômage ». Gouvernance et économie sociale. Volume 2, numéro 2, page 25-46 ;
- KHELFAOUI, H. (2008). « L'enseignement professionnel en Algérie : contraintes institutionnelles et réponses sociales ». Sociologie et sociétés. 40(1), 143-170 ;
- LOUNES, H. (2022). « La professionnalisation de la formation universitaire en Algérie ». Séminaire international ;
- MANSOURI, M., KHIAT, A. (2020). « La professionnalisation à travers le prisme de l'université algérienne : entre mythe et réalité ». Revue Algérienne d'Economie et gestion Vol. 14, N° : 02;
- MARTIN, J. « Les politique de professionnalisation des cursus universitaires ». CIPPA ;
- MENARD, B., LEMISTRE, PH. (2016). « Accompagner les étudiants dans leur professionnalisation : le rôle de l'université ». See discussions, stats, and author profiles for this publication ;
- PHAM.D, T. (2016). « La professionnalisation de la formation universitaire d'enseignants de français : quelles compétences visées ? ». Synergies Pays riverains du Mékong n° 8 p. 29-35 ;
- REVERDY, C.(2014). « De l'université à la vie active ».Dossier de veille de l'IFÉ ;
- ROSE, J. (2008). « La professionnalisation des études supérieures : Tendances, acteurs et formes concrètes : Les chemins de la formation vers l'emploi. Première biennale formation-emploi-travail ». Coll. Relief, 25, 43-58 ;
- ROSE, J (2018). « La professionnalisation des formations supérieurs : facettes multiples et effets incertains ». Open Edition Journal, cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs. Numéro 06. P59-70 ;
- TARDIF, M. (1993). « Savoirs enseignants et professionnalisation de l'enseignement : remarques et notes critiques ». Revue des sciences de l'éducation. Vol. 19, n° 1, p. 173-185 ;
- WITORSKI, R. (2008). « La professionnalisation ». L'Harmattan, Savoirs. Numéro 17. p 9 – 36 ;
- www.umc.edu.dz/index.php/fr/2013-01-21-15-55-15/entrepreneuriat;
- www.univ-annaba.dz/images/pdf/BLEU Université Annaba.